

# 9<sup>e</sup> Plan

1984-1988

*Moderniser la France*



Dessiné par Rémy Peignot

Imprimé en héliogravure

Format horizontal 36 x 22  
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 8 décembre 1984  
à Paris

Vente générale le 10 décembre 1984

La création du Commissariat Général du Plan en 1946 est associée au nom de Jean Monnet; celui-ci formula alors le célèbre dilemme "Modernisation ou décadence". Certains ont pu penser alors que le second terme de l'alternative était bien plus probable que le premier. Et pourtant, la France a connu une période d'expansion et de développement sans précédent.

"Un monde meurt, un autre naît" : le 9<sup>e</sup> Plan affirme d'emblée la portée de la gigantesque mutation face à laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Dans un monde incertain et de plus en plus difficile, la France doit relever le défi de la troisième révolution industrielle. De nouvelles découvertes scientifiques, techniques et technologiques - électronique, informatique, bio-technologies - bouleversent les données économiques et les habitudes sociales. Elles constituent une chance pour notre avenir si nous savons en tirer profit. Cet avenir, il faut le maîtriser et le construire. C'est bien là un rôle du Plan : définir une stratégie de développement, faire des choix économiques et sociaux à moyen terme, retenir

des moyens budgétaires et législatifs concourant à sa réalisation. C'est ce que fait le 9<sup>e</sup> Plan de développement économique, social et culturel. L'objectif est clair, il faut moderniser la France.

Le Plan, c'est aussi l'expression d'une volonté collective. C'est pourquoi le Commissariat Général du Plan a organisé en 1982 et 1983, années de préparation du 9<sup>e</sup> Plan, une très vaste consultation associant les partenaires économiques et sociaux, les pouvoirs publics, des experts... Cette consultation a été largement décentralisée. Les régions ont participé à l'élaboration du Plan national et ont préparé leur propre Plan régional. Ainsi les priorités du Plan national ont pu être définies puis adoptées par le Parlement. Pour qu'elles entrent dans les faits, pour que des acteurs importants de la vie économique et sociale les relayent et démultiplient leurs effets, des engagements réciproques sont signés : ce sont les contrats de Plan, conclus entre l'Etat et les régions d'une part, entre l'Etat et les grandes entreprises publiques d'autre part. Ainsi la planification française est

plus proche des préoccupations et des attentes des citoyens, elle devient plus démocratique et plus décentralisée.

Renforcer le rôle de la France dans le monde, construire un nouvel appareil productif, créer les conditions d'un renouveau de l'emploi, assurer la solidarité entre les Français : tels sont les choix du 9<sup>e</sup> Plan. La France doit et peut gagner la bataille de la modernisation. Cela dépend de nous affirme le 9<sup>e</sup> Plan, "c'est-à-dire de notre intelligence, de notre volonté, de notre travail. Rien ne serait plus grave que l'indifférence des Français à l'avenir. Car si nous ne le construisons pas, nous ne serons pas même en mesure de conserver les acquis du présent"